



Suivi de coupe forestière dans le bassin versant du lac Pope

Ville de Mont-Laurier, Québec

Préparé pour :

Comité du bassin versant de la rivière Gatineau

Équipe de travail :

Annie Raymond, Biologiste B. Sc.

Maude Picotin, Biologiste M. Sc.

Mont-Laurier

Novembre 2009

Introduction

En 2008, le Comité du bassin versant de la rivière Gatineau (COMGA) a mandaté Services-Conseils Envir'Eau afin d'effectuer un suivi de la coupe forestière prévue dans le bassin versant du lac Pope, à l'ouest de celui-ci. L'entreprise chargée de la coupe est Commonwealth Plywood. Les travaux ont débuté en septembre 2009 et se sont terminés à la mi-octobre 2009.

L'étude confiée à Services-Conseils Envir'Eau constituait notamment en la prise d'échantillons d'eau dans le lac Pope avant et après les travaux afin de l'analyser pour connaître sa concentration en carbone organique dissous (COD) ainsi que la physico-chimie et vérifier si la coupe a eu un impact. En effet, une concentration plus élevée de COD est généralement observée dans les plans d'eau où une coupe importante a eu lieu dans le bassin versant (Carignan *et al.* 2000). Le COD confère à l'eau une couleur jaunâtre ou brunâtre ce qui en diminue la transparence. Les premiers échantillons (avant la coupe) ont été prélevés à trois endroits dans le lac Pope le 22 octobre 2008. D'autres échantillons seront prélevés en octobre 2010 afin de comparer les résultats. Un rapport traitant de cette partie de l'étude sera alors produit.

Le deuxième volet de l'étude constituait en la visite du site de coupe avant le début des travaux, pendant ceux-ci et une fois terminés. La figure 1 présente la carte de la coupe forestière prévue. Dans l'éventualité où les chemins forestiers auraient traversé des cours d'eau, une étude de la turbidité de l'eau aurait été faite afin de vérifier si ces chemins avaient un impact sur ce paramètre. Or, aucune traverse de cours d'eau n'était prévue dans la planification de la coupe, si bien que la turbidité n'a pas été mesurée. Le présent rapport fait état des visites effectuées sur les sites de coupe. Sont joints en Annexe A le détail des points GPS, des commentaires et des photos prises lors des visites, en Annexe B la carte localisant les points GPS et en Annexe C les photos (Annexe C disponible sur un disque joint au présent rapport).

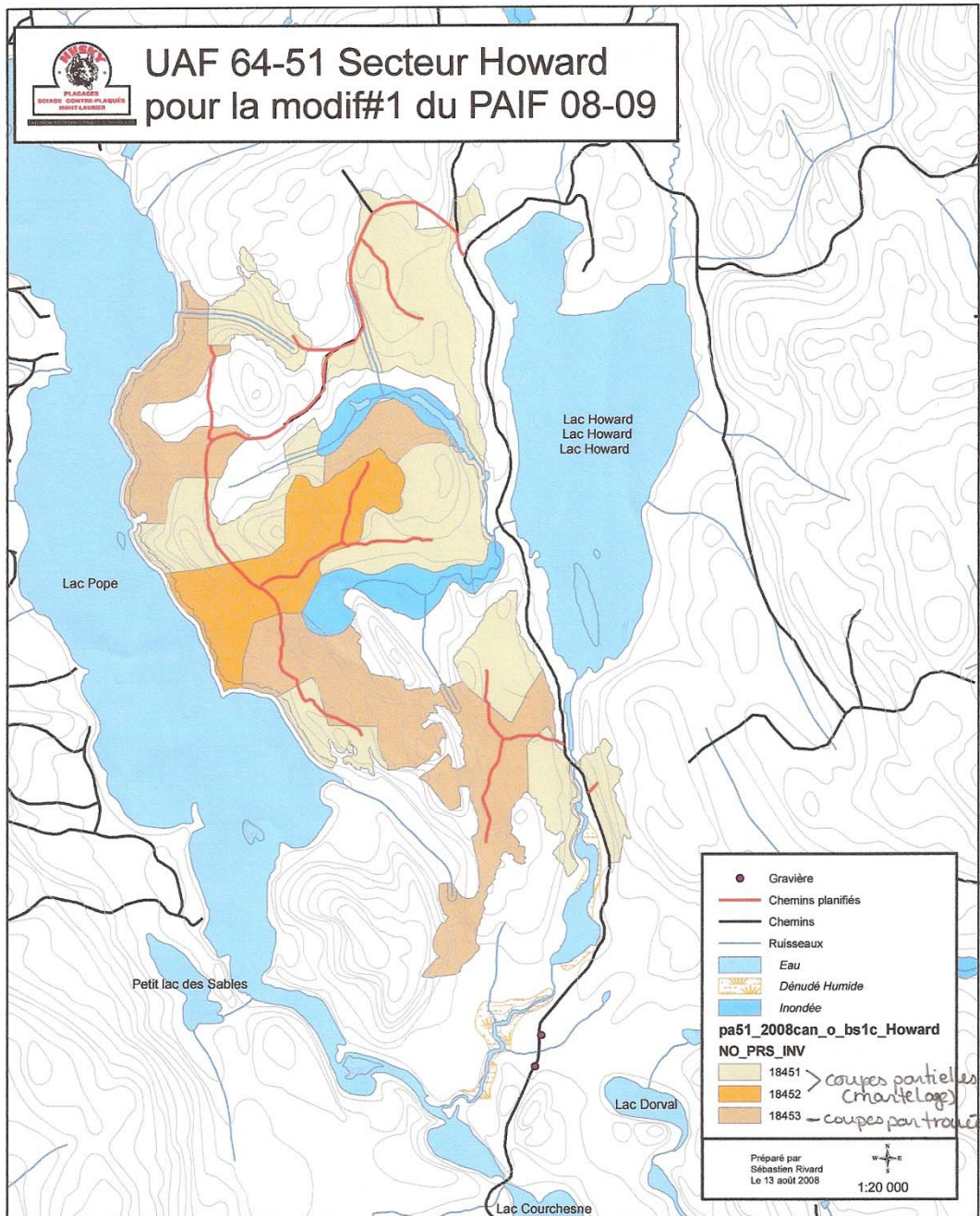


Figure 1 : Carte des sites de coupe forestière prévue dans le bassin versant du lac Pope. Carte fournie par Commonwealth Plywood.

Rapport de la visite des chemins forestiers avant le début de la coupe

Date de la visite : 27 août 2009

Étaient présents : Martin St-Pierre de Commonwealth Plywood, Angelo Pietro de l'association des riverains et Maude Picotin de Services-Conseils Envir'Eau.

La carte des chemins forestiers et des zones de coupe nous a été remise (Figure 1). Des bandes de 20 mètres ceinturent le lac et les ruisseaux. À l'intérieur de ce périmètre, de la coupe aura lieu, mais aucune machinerie n'y circulera, les travaux seront faits manuellement. La coupe débutera à la fin août et se terminera en octobre. Les arbres coupés seront ramassés au fur et à mesure. Le transport pour sortir le bois se fera via le chemin du Lac-Howard. Une section de route a d'ailleurs été ajoutée au nord et un ponceau de bois a été fait là où le chemin passe sur la décharge du lac Howard, à la demande du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour laisser le passage libre à la faune (point GPS 005, voir Annexes). Les lacs Howard et Pope ayant été classés « sites d'intérêt faunique » par le MRNF, les normes de coupe sont plus strictes.

Un chemin passe à proximité d'un cours d'eau (point GPS 006, voir Annexes), mais il s'agissait d'un chemin déjà existant. Les exploitants forestiers ont fait la demande pour faire un nouveau chemin, mais le Ministère (MRNF) préférait la réfection du chemin existant au déboisement et au passage de la machinerie dans une nouvelle section. Ce chemin avait été fait lors d'une coupe précédente dans le secteur, en 2000. À divers endroits, des ponceaux de drainage ont été installés là où les chemins forestiers sont dans des dépressions afin de laisser libre passage à l'eau. Ces dépressions ne correspondent pas nécessairement à des milieux humides existants et ne sont pas bordés par des ruisseaux. L'eau qui s'accumule ne rejoint donc pas le système hydrique. À un endroit, le chemin passe sur un ruisseau intermittent (point GPS 007, voir Annexes). Un ponceau y a été installé, avec membrane géotextile et enrochement.

Deux types de coupe différents seront effectués, soit de la coupe partielle et de la coupe par trouée. La coupe partielle vise les arbres mourants et les arbres en voie de mourir (qui mourront dans 10 à 20 ans). Seulement une tige sur cinq sera prélevée (martelage). Étant donné que la zone se situe dans l'extension d'un ravage (habitat du cerf), aucun thuya ni pruche ne sera prélevé.

La coupe par trouée consistera en trouées d'un diamètre de 28 mètres, distantes entre elles de 50 mètres. Les trouées visent à augmenter la proportion de couvert résineux afin de créer un habitat pour la protection du cerf. À cet effet, les sentiers par lesquels la machinerie passera pour se rendre d'une trouée à l'autre ne devront pas passer dans des endroits où il y a beaucoup de résineux.

Rapport de la visite des chemins forestiers en cours de coupe

Date de la visite : 2 octobre 2009

Étaient présents : Sébastien Rivard de Commonwealth Plywood et Maude Picotin de Services-Conseils Envir'Eau

La coupe est déjà presque terminée. Il ne reste que deux secteurs à faire. Les travaux devraient être complétés dans une semaine. La dernière visite du site aura lieu après en compagnie d'un technicien forestier du MRNF.

Les sentiers employés par la machinerie semblent bien. Les arbres autour ne sont pas endommagés et la proportion de sentiers par rapport à l'aire de coupe semble en-deçà de un tiers.

La visite n'a pas été très longue (environ 45 minutes) et tous les secteurs n'ont pas été vus. Nous sommes allés voir des sites de coupe par martelage et par trouée. Un seul

endroit semblait plus préoccupant et une attention particulière y sera portée lors de la dernière visite avec le technicien forestier. Il s'agit de l'endroit où le chemin passe près d'un cours d'eau (point GPS 010, voir Annexes). Afin d'accéder au site de coupe, la machinerie a passé dans le milieu humide où prend naissance le cours d'eau. Les traces laissées par la machinerie sont inondées et il y a un net courant d'eau.

Quelques photos ont été prises en cours de visite.

Rapport de la visite des chemins forestiers après la coupe

Date de la visite : 6 novembre 2009

Étaient présents : Simon Gagné du MRNF et Annie Raymond de Services-Conseils Envir'Eau

Contrairement aux feuillus qui ont déjà été ramassés, les résineux sont encore dans les aires d'empilement en attendant d'être vendu à une autre scierie (Commonwealth Plywood ne prend que les feuillus ; point GPS 009, voir Annexes). Lors de la visite, de la neige couvrait le sol, ce qui compliquait un peu les observations. Par exemple, il a été difficile de voir si toutes les billes de bois avaient été martelées. Impossible donc de dire si le prélèvement n'était pas un peu trop fort.

Deux ruisseaux intermittents non cartographiés (un de très faible dimension et un de plus grande importance) présentent des traces de machinerie dans leur lit (point GPS 009, voir Annexes). À certains endroits, plusieurs troncs empêchaient l'écoulement normal de l'eau et aucune bande riveraine n'est visible.

De la matière ligneuse a été laissée sur le site d'empilement (point GPS 001, voir Annexes).

Un ruisseau permanent a été détruit par la coupe (point GPS 011, voir Annexes). Il y a de multiples traces de débusqueuse dans le lit du ruisseau de façon transversale et longitudinale. Le ruisseau n'était pas cartographié dans les documents de Commonwealth Plywood, mais l'était dans les cartes de MapSource utilisées par Services-Conseils Envir'Eau, de même que dans les cartes du MRNF. Une plainte a été faite par le technicien du MRNF. Nous sommes en attente de la suite du dossier.

Il faut vérifier s'il y a eu une dérogation pour le chemin (point GPS 010, voir Annexes). La problématique avec le milieu humide qui a été soulevée lors de la dernière visite n'a pas pu être vérifiée en raison du couvert de neige.

Plusieurs autres ruisseaux ont été vérifiés, les principaux ont été rubanés et évités par la coupe.

Référence

Carignan, R., P. D'Arcy et S. Lamontagne, 2000. *Comparative impacts of fire and forest harvesting on water quality in Boreal Shield lakes*. Canadian Journal; of Fisheries and Aquatic Sciences, 57 (suppl. 2) : 105-117.

Annexe A

Détail des points GPS, commentaires et photos

Visite du 11 août 2009

Points GPS	Coordonnées	Commentaires	Photos
001	75° 40' 09,9'' N 46° 35' 22,5'' O	Ponceau de drainage	1 à 3
002	75° 40' 15,7'' N 46° 35' 16,2'' O	Ponceau de drainage	-
003	75° 40' 21,4'' N 46° 35' 05,3'' O	Ponceau de drainage	-
004	75° 40' 20,3'' N 46° 35' 36,7'' O	Ponceau de drainage	-
005	75° 39' 90,2'' N 46° 36' 56,1'' O	Ponceau de bois, exutoire du lac Howard	4 à 9
006	75° 40' 62,5'' N 46° 36' 19,9'' O	Chemin longeant un ruisseau	10 à 12
007	75° 40' 65,4'' N 46° 36' 12,4'' O	Ponceau sur un ruisseau intermittent	13 à 15
-	-	Exemples de chemins	16 à 19
008	75° 41' 10,0'' N 46° 35' 91,4'' O	Ponceau	20 et 21

Visite du 2 octobre 2009

Points GPS	Coordonnées	Commentaires	Photos
-	-	Sentier de recul (premier sentier)	1 à 4
008	75° 41' 10,0'' N 46° 35' 91,4'' O	Sentier et coupe par trouée	5 à 8
010	75° 40' 60,4'' N 46° 36' 21,7'' O	Sentier dans le ruisseau	9 à 13

Visite du 6 novembre 2009

Points GPS	Coordonnées	Commentaires	Photos
009	75° 39' 90,6'' N 46° 35' 14,2'' O	Pile de résineux	1 à 4
009	75° 39' 90,6'' N 46° 35' 14,2'' O	Traces de machinerie dans un ruisseau intermittent	5 à 9
001	75° 40' 09,9'' N 46° 35' 22,5'' O	Matière ligneuse laissée sur l'aire d'empilement	10 et 11
011	75° 40' 20,8'' N 46° 35' 48,0'' O	Traces de machinerie dans un ruisseau permanent	12

Annexe B

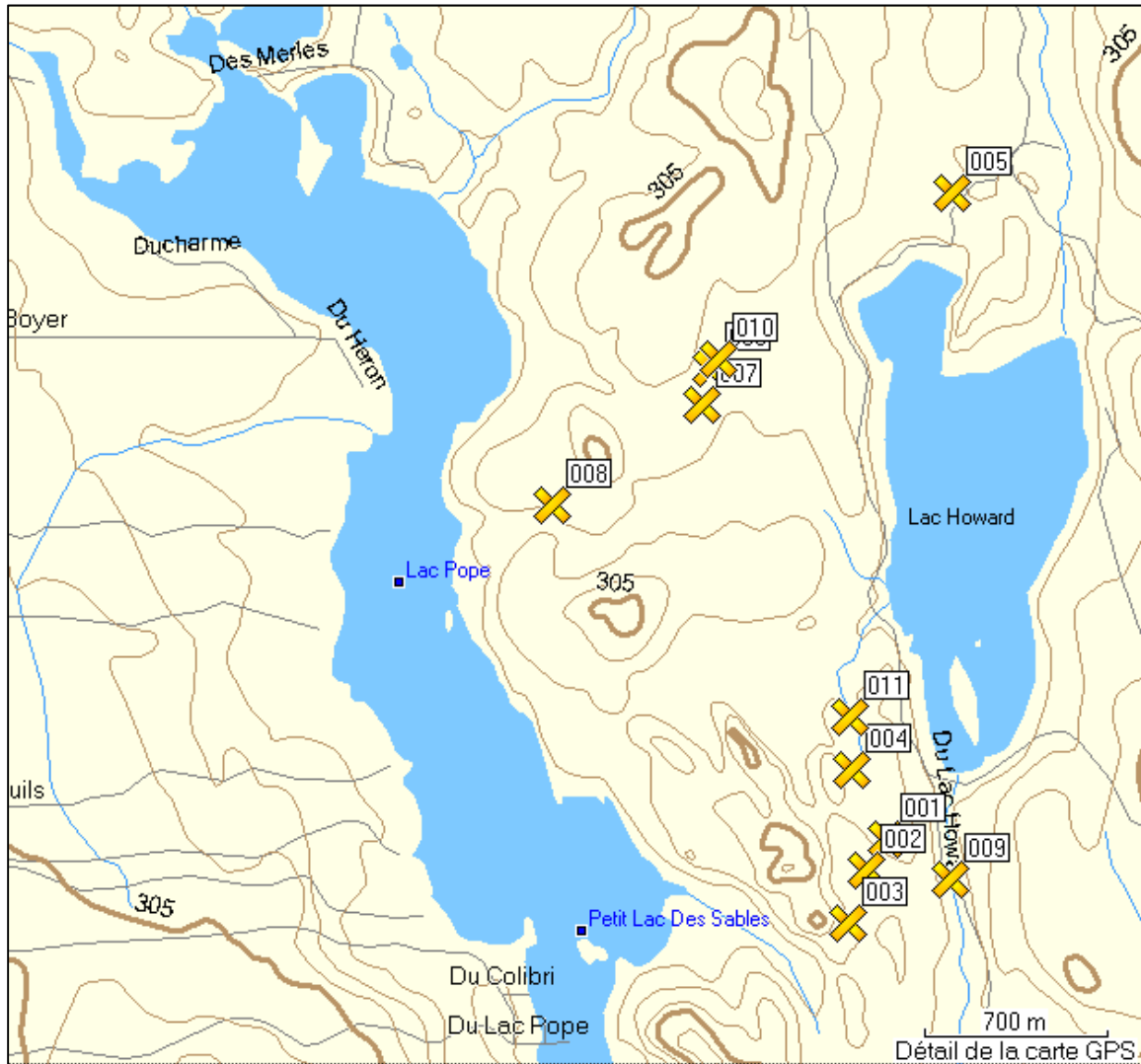


Figure 2 : Carte des points GPS enregistrés au cours des visites des sites de coupe en 2009.